

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 octobre 2022

Secrétaire de séance : madame Frédérique Fontaine
n°05.10. 11.2.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique Sportive

**Convention de partenariat pour l'organisation de la Course de la Rhônelle 2023
avec l'association Vallée d'Auno en Fête**

Pour 2023, la commission enfance, jeunesse, sport, vie scolaire au cours de sa réunion du 22 septembre 2022 a retenu la date du **dimanche 16 avril 2023** et a proposé :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec l'association « Vallée d'Auno en Fête » visant à confier à celle-ci une partie de la préparation technique et administrative de la course,
- de dénommer au sein du comité de pilotage chargé de la préparation de l'organisation de cette course, les membres de la Commission enfance, jeunesse, sport, vie scolaire.
- d'adjoindre à ce comité de pilotage, Monsieur Jean-Pierre Florent et Monsieur Gérard Renard, adjoints en raison de leur expérience de cette course.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'émettre un avis favorable à ces propositions.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
décide d'émettre un avis favorable à ces propositions.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance,
Frédérique Fontaine.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Publié sur le site internet le : **28 octobre 2022**

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : **26 octobre 2022**